



Procès « Pétrole contre nourriture » : le bout du tunnel ?

Par [Gilles Munier](#)

Mondialisation.ca, 22 février 2013

france-irak-actualite.com

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [IRAK](#)

Ces quatre dernières semaines, la vingtaine de personnalités qui se sont succédées à la barre du tribunal correctionnel de Paris, étaient toutes accusées d' « avoir violé une résolution de l'ONU ». Le fait qu'elles aient allégué - *quelles que soient leurs motivations* - les souffrances du peuple irakien, n'a pas été pris en considération. Le jugement sera rendu le 8 juillet prochain.

Je ne vais pas me plaindre sur mon sort. Quand on mène un combat politique, il faut s'attendre à des déboires. Mais, je suis déçu. Il y a huit ans, j'espérais que le procès «*Pétrole contre nourriture*» serait celui de l'embargo: *c'est raté!* Alors qu'à son lancement l'affaire avait fait la Une des médias, sa conclusion - *et le sort du peuple irakien* - ne parviennent plus à retenir l'attention des médias.

Arrêter et juger

les criminels de guerre américains

En 2005, il était facile au juge Philippe Courroye d'entrer dans le jeu des néo-conservateurs américains en instruisant - *uniquement à charge* - l'affaire « *Pétrole contre nourriture* ». Mais depuis, ses amis ont quitté le devant de la scène internationale et les troupes américaines sont parties d'Irak « *la queue entre les jambes* ». Ce n'est pas moi qui vais plaindre Courroye aujourd'hui quand il se dit « *victime d'un lynchage médiatique* » ! Il goutte un peu de ce qu'il a fait subir à d'autres.

Il reste à espérer maintenant qu'un juge français courageux fasse un jour arrêter un des criminels de guerre américains passant par Paris. Fin octobre 2007, Donald Rumsfeld l'a échappé bel lorsqu'un collectif d'avocats parisiens a demandé au Procureur de la République « *de prendre toutes mesures conservatoires aux fins d'assurer la détention de cette personne ou sa présence sur le territoire français* » (1). Il a pu s'échapper, mais il ne passera peut-être pas toujours à travers les mailles du filet.

Il faut continuer de réclamer le jugement de George Bush et consorts pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, ainsi que celui de Madeleine Albright - *ancienne secrétaire d'Etat de Bill Clinton* - qui a déclaré que « *la mort de plus de 1,5 million d'enfants irakiens était le prix à payer pour renverser le régime* ». Alors - *et alors seulement* - les peuples sauront que la justice est de ce monde, et que le règne de la démocratie promis à chaque guerre interventionniste par la soi-disant communauté internationale est autre chose qu'un

tissu de mensonges camouflant la rapacité des pays occidentaux.

Gilles Munier

(1) Une plainte pour « torture » déposée en France contre Donald Rumsfeld

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article7976>

La source originale de cet article est france-irak-actualite.com

Copyright © [Gilles Munier, france-irak-actualite.com](http://france-irak-actualite.com), 2013

Articles Par : [Gilles Munier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca